



## **Non à la casse du code du travail !**

Les élections passées, le gouvernement commence à dévoiler ses véritables intentions. Le projet Macron-Philippe pour le code du travail peut se résumer ainsi : il s'agit de donner les pleins pouvoirs aux employeurs pour licencier et baisser les salaires !

Macron, élu par défaut face au FN, se targue d'avoir annoncé la couleur dans son programme : c'est faux ! Même si on pouvait s'y attendre, il a soigneusement caché ce qu'il entend remettre en cause : le contrat de travail, principalement.

Ainsi par un accord d'entreprise négocié sous la pression ou sans syndicat combatif, un employeur pourra licencier sous n'importe quel motif un salarié en CDI comme en CDD ! Il pourra par accord d'entreprise décider des motifs de licenciement propre à l'entreprise. Il pourra aussi créer des CDI dont la durée sera limitée à la réalisation d'une mission.

**A Radio France qui exploite déjà de façon totalement abusive les CDDU, la direction ne peut qu'être tentée de créer ces fameux « CDI de mission » qu'envisagent les projets loi travail de Macron.**

Que l'on soit permanent, intermittent ou pigiste, c'est la promesse d'une totale flexibilité, tout ce que nous combattons au quotidien. De plus, Macron prévoit de torpiller la « hiérarchie des normes ». Le temps de travail, le contrat de travail, des pans entiers de nos droits seraient renvoyés à la négociation en entreprise, où le rapport de force n'est pas forcément en faveur des salariés.

**Le nac en est la preuve !**

Tout notre régime de protection sociale est mis en danger : le code du Travail, mais aussi la formation professionnelle, l'assurance chômage et même la retraite !

L'heure est à la mobilisation. Nous sommes tous concernés en tant que salariés : d'abord les jeunes, à qui la précarité est doublement promise, les salariés des secteurs privés en général et même les agents de la fonction publique et les retraités (au-dessus de 1200 € mensuels...) en raison de la hausse de la CSG.

La CGT porte des revendications favorables à toutes et tous : sécurité sociale professionnelle, augmentation des salaires, réduction du temps de travail, respect des conventions collectives.

**Pour porter nos revendications : toutes et tous au rassemblement  
métro Invalides, le 27 juin à 12h00 !  
Pique-nique revendicatif !**

Paris, le 26 Juin 2017